amU Aix Marseille Université

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle Institutionnel, statutaire
et coordination

Délibération n°2025-01-21-05-CA

Relatif à l'ouverture de diplômes en partenariat international à compter de l'année 2025

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,
En sa séance du 21 janvier 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON,
Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix Marseille Université,
Vu la délibération n°2024-12-17 du Conseil d'administration portant sur la mise à jour de la charte des diplômes en partenariat à l'international en date du 17 décembre 2024,
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire relatif aux diplômes en partenariat international en date du 16 janvier 2025,

Considérant la participation de l'établissement de projets de Masters conjoints *Erasmus Mundus*,
Considérant la proposition d'ouvrir une diplomation multiple au sein du Master Mention Anthropologie, parcours « Anthropologie Audiovisuelle » avec les universités de *Munster* et *Split A* au sein de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH),
Considérant la proposition d'ouvrir une diplomation multiple au sein du Mention Etudes européennes et internationales, parcours-type 3 « Coopération euro-méditerranéenne » avec *l'Universidad Autonoma* de Madrid, l'Université Libre de Bruxelles et la *Sapienza Università di Roma* au sein de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH),
Considérant la proposition d'ouvrir une diplomation multiple au sein du Master en Sciences de la terre et des Planètes, Environnement, parcours *Transdiciplinary* du Master *in Climate, Environment* and Energy, avec *Stockholm University*, *University of Glasgow, la Sapienza Università di Roma* et *l'Universidad Autonoma* de Madrid au sein de l'Observatoire des sciences de l'univers (OSU),
Considérant la proposition d'ouvrir une diplomation multiple au sein du Master mention Finance parcours risques financiers et finance durable avec *Ca Foscari University of Venice*, *Antwerp University* et *Vrije Universiteit Amsterdam* au sein de la Faculté d'Economie et de Gestion (FEG),
Considérant qu'il relève de la compétence du Conseil d'administration de se prononcer sur l'ouverture de diplômes,
Considérant le caractère favorable de l'avis précité rendu par la Commission de la formation et de la vie universitaire,

Après en avoir délibéré,

Article 1er :

APPROUVE l'ouverture de la diplomation multiple au sein du Master Mention Anthropologie, parcours « Anthropologie Audiovisuelle » avec les universités de *Munster* et *Split A* au sein de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH).

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36

Article 2 :

APPROUVE l'ouverture de la diplomation multiple au sein du Mention Etudes européennes et internationales, parcours-type 3 « Coopération euro-méditerranéenne » *avec l'Universidad Autonoma de Madrid*, l'Université Libre de Bruxelles *et la Sapienza Università di Roma* au sein de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH).

Article 3 :

APPROUVE l'ouverture de la diplomation multiple au sein du Master en Sciences de la terre et des Planètes, Environnement, parcours *Transdiciplinary du Master in Climate, Environment and Energy*, avec Stockholm *University, University of Glasgow*, la *Sapienza Università di Roma* et *l'Universidad Autonoma* de Madrid au sein de l'Observatoire des sciences de l'univers (OSU),

Article 4 :

APPROUVE l'ouverture de la diplomation multiple du Master mention Finance parcours risques financiers et finance durable avec *Ca Foscari University of Venice*, *Antwerp University* et *Vrije Universiteit Amsterdam* au sein de la Faculté d'Economie et de Gestion (FEG).

Article 5 :

Ces diplômes sont ouverts à compter de l'année 2025.

Article 6 :

Un tableau récapitulatif par diplôme est annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à la majorité de 31 voix et 3 abstentions.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18 membres présents et représentés
Présents : 21 membres présents
Représentés : 13 membres représentés

Fait à Marseille, le 21 janvier 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Publiée le : 27 JAN. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 27 JAN. 2025

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36